

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Organisation d'une enquête publique portant sur la modification du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Ouen-du-Tilleul

Par arrêté n°07-2022 en date du 4 mars 2022, le Président de la Communauté de Communes Roumois Seine a prescrit une enquête publique portant sur la modification du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Ouen-du-Tilleul.

L'enquête publique se déroulera du lundi 4 avril 2022 au mercredi 4 mai 2022 à 17 heures pour une durée de 31 jours consécutifs.

A l'issue de l'enquête publique et après réception du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Ouen-du-Tilleul, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commissaire enquêtrice sera proposé à l'approbation du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Roumois Seine.

Le Président du Tribunal administratif de Rouen a désigné Mme Françoise HEUACKER, attachée territoriale retraitée, en qualité de commissaire enquêtrice.

La Mairie de Saint-Ouen-du-Tilleul est désignée comme le siège de l'enquête publique. La commissaire enquêtrice y siègera pour se tenir à disposition du public :

Lors de permanences physiques pour recevoir des observations orales ou écrites :

- le lundi 4 avril 2022 de 14 heures à 17 heures
- le jeudi 14 avril 2022 de 9h30 à 12 heures
- le samedi 30 avril 2022 de 9 heures à 12 heures

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier soumis à enquête publique comportant les modifications envisagées du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Ouen-du-Tilleul, la décision de l'Autorité Environnementale, les avis de l'Etat et des Personnes Publiques Associées, les pièces administratives, une copie des mesures de publicité dans la presse, seront consultables, en version papier :

- en Mairie, Rue de la Mairie 27670 Saint-Ouen-du-Tilleul, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- dans les locaux de la Communauté de communes Roumois Seine situés au Logis à Grand Bourgtheroulde (Place Jacques Rafin, 27520 Grand Bourgtheroulde) aux jours et heures habituels d'ouverture au public

Un poste informatique sera également mis à disposition du public en Mairie et au Logis à Grand Bourgtheroulde. Les dossiers seront par ailleurs consultables via le site Internet de la Communauté de Communes Roumois Seine : www.roumoiseine.fr.

Les observations du public pourront être consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet en Mairie de Saint-Ouen-du-Tilleul et dans les locaux de la Communauté de communes Roumois Seine situés au Logis à Grand Bourgtheroulde. Elles pourront également être adressées par courrier à la commissaire enquêtrice au siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : Madame la Commissaire enquêtrice - Mairie de Saint-Ouen-du-Tilleul – Rue de la Mairie – 27 670 Saint-Ouen-du-Tilleul.

Le public aura enfin la possibilité de transmettre ses observations par voie électronique, à l'adresse suivante : enquetepubliquestouendutilleul@roumoiseine.fr.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice pendant un an à la Mairie de Saint-Ouen-du-Tilleul et au siège de la Communauté de Communes Roumois Seine, ainsi que sur le site Internet : www.roumoiseine.fr. Toute information complémentaire concernant le projet peut être demandée auprès du Président de la Communauté de Communes Roumois Seine. Toute personne peut obtenir à sa demande, auprès de la Communauté de Communes Roumois Seine (le Logis, Place Jacques Rafin, 27520 Grand Bourgtheroulde), et à ses frais, les dossiers d'enquête publique.

Il sera aussi publié sur le site Internet www.roumoiseine.fr, ainsi que dans deux journaux locaux.

Compte-tenu de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, il est demandé au public de privilégier la consultation du dossier et la transmission d'observations par voie dématérialisée, de respecter les gestes barrières-et d'apporter un stylo personnel. La commissaire enquêtrice ne recevra qu'une seule personne ou couple à la fois afin de déposer les observations.